

## Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles

Fiche n° 1.8  
Priorité : lot 1

### 1. Description du projet

Ce projet vise la sensibilisation aux métiers et activités agricoles.

C'est ainsi que les actions suivantes seront mises en œuvre, soit directement par la Commission agricole, soit par un groupe de travail spécifique :

- Organisation de visites de fermes et participation à la journée « Fermes ouvertes » : Inviter les écoles, les familles et les groupes à visiter des fermes pour découvrir les différentes activités agricoles et en apprendre davantage sur les métiers liés à l'agriculture. Ces visites permettront aux visiteurs de voir de près les animaux, les cultures et les équipements utilisés.
- Diffusion d'un calendrier agricole dans le bulletin communal, en y incluant des explications sur les raisons de cette temporalité spécifique et des contraintes liées.
- Développement de jardins pédagogiques : Mettre en place des jardins dans les écoles, les centres de loisirs ou les espaces publics, où les enfants et les adultes peuvent apprendre à planter, cultiver et récolter des légumes et des fruits. Cela permet de comprendre le processus de production alimentaire et le travail des agriculteurs.
- Organisation d'une foire agricole. Cet événement réunira les agriculteurs, les producteurs et le grand public. Des démonstrations, des ateliers, des dégustations de produits régionaux y seront organisés pour mettre en valeur les produits agricoles et sensibiliser à l'importance de l'agriculture.
- Création de programmes éducatifs en lien avec l'Echevinat de l'enseignement : Développer des programmes scolaires et des activités éducatives qui incluent des informations sur les métiers agricoles et les pratiques durables. Sensibiliser à l'importance de l'agriculture dans la sécurité alimentaire, la préservation de l'environnement et le développement économique.
- Utilisation des médias et des réseaux sociaux : Diffuser des capsules vidéo, des articles et des témoignages mettant en avant les métiers et les activités agricoles. Utiliser les réseaux sociaux pour partager des informations, des conseils et des histoires d'agriculteurs pour susciter l'intérêt et la curiosité.
- Organisation d'activités de sensibilisation en Centre-Ville : Organiser des animations en Centre-Ville pour sensibiliser à l'origine des aliments, à la saisonnalité des cultures et aux métiers agricoles. Proposer des ateliers de cuisine avec des produits locaux pour montrer comment les aliments sont préparés et utilisés.

- Valorisation de l'apprentissage pratique : Encourager les stages et les échanges entre les agriculteurs et les jeunes intéressés par les métiers agricoles. Permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique sur le terrain pour mieux comprendre les enjeux et les réalités du secteur.
- Transposition de l'opération française « j'aime mes agriculteurs » qui vise à mieux faire connaître le monde agricole au sein des écoles primaires et secondaires.

## 2. Justification du projet

Sensibiliser aux métiers et aux activités agricoles est important pour plusieurs raisons :

- Importance économique : L'agriculture est un secteur clé de l'économie malgré une forte baisse du nombre d'exploitations ces dernières années. A Ciney, 118 exploitations agricoles étaient encore en activité en 2020. Sensibiliser aux métiers et activités agricoles permet donc de mettre en valeur l'importance économique de ce secteur et de susciter de l'intérêt pour les carrières agricoles, qui connaissent à Ciney, comme ailleurs en Wallonie un désintérêt majeur.
- Sécurité alimentaire : L'agriculture est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire de la population. Il est crucial que les citoyens comprennent les défis auxquels font face les agriculteurs. Sensibiliser aux métiers agricoles permet de renforcer la compréhension de la production alimentaire et de l'importance de soutenir et de valoriser les agriculteurs.
- Développement durable : Sensibiliser aux métiers agricoles permet également de promouvoir des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Cela peut inclure l'utilisation de méthodes de culture biologique, la conservation des ressources naturelles et la promotion de l'agroécologie. En sensibilisant aux métiers agricoles, on encourage un développement agricole qui préserve la biodiversité et minimise l'impact sur l'environnement.
- Valorisation des métiers agricoles : Les métiers agricoles sont souvent perçus comme peu valorisés socialement, ce qui peut entraîner un manque d'intérêt pour ces carrières. En sensibilisant aux métiers agricoles, on peut promouvoir une meilleure reconnaissance de ces métiers et encourager les jeunes à s'orienter vers ces carrières. Cela est essentiel pour assurer la relève des agriculteurs et maintenir la pérennité du secteur.
- Réduction des conflits de voisinage liés aux pratiques agricoles.

### **Effets attendus**

- Valorisation des métiers agricoles et création de vocation ;
- Développement du sentiment de fierté de travailler dans le secteur agricole ;
- Amélioration de la connaissance des travaux agricoles et des contraintes liées, par la population.
- Diminution des conflits liés aux pratiques agricoles ;

## Lien avec d'autres fiches-projets

FP 1.10 Création d'une commission agricole

FP 2.12 Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale

FP 2.14 Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité

## Alternative au projet

Sans objet

### 3. Lien à la stratégie du PCDR

	<p><b>I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.</b></p>
<p>1.1</p>	<p>Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire</p>
<p>1.2</p>	<p>Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)</p>
<p>1.4</p>	<p>Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz</p>
	<p><b>V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public</b></p>
<p>5.2</p>	<p>Faciliter la convivialité et les liens sociaux</p>
	<p><b>VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs</b></p>
<p>6.1</p>	<p>Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi</p>
<p>6.3</p>	<p>Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente</p>

#### 4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Le projet diminuera les conflits liés aux pratiques agricoles entre agriculteurs et riverains	X		
Le projet permettra une meilleure connaissance des impacts des activités des agriculteurs	X	X	
Le projet favorisera la communication et la collaboration entre les acteurs du monde rural	X		X
Le projet encouragera le recours aux produits locaux	X	X	X
Le projet contribuera à une image dynamique et positive de l'agriculture	X	X	X
Le projet suscitera des vocations pour les métiers agricoles			X

#### 5. Localisation et statut

Fiche d'identité du projet	
<b>Nom et adresse</b>	Sans objet
<b>Périmètre d'intervention</b>	Sans objet
<b>Intégration du projet dans son environnement direct</b>	Sans objet
<b>Cadre légal</b>	Sans objet
<b>Statut de propriété</b>	Sans objet

## 6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Partie prenante et porteur de projet

Origine de la demande	Parties prenantes	Porteur de projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commune</li> <li>- La CLDR</li> <li>- Le GT agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission agricole</li> <li>• Le GT agriculture</li> <li>• La CLDR</li> <li>• Le GAL Cœur de Condroz</li> <li>• Le futur Parc Naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville de Ciney</li> </ul>

- Pistes de financement

Pouvoir subsidiant	Libellés du subside
SPW AGRICULTURE RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT - Direction du Développement rural	Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural
Fonds FEADER (Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural)	
Fonds propres communaux	

## 7. Programme de réalisation

### Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

- La mise en place de la Commission agricole

### État du dossier

- Le GAL Condroz-Famenne a mené différentes actions de valorisation de l'agriculture lors des deux dernières programmations.
- Une Charte intitulée « Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne » (partenariat entre les communes, les GAL et la FRW) a été rédigée en 2021 et 2022 et diffusée en toutes-boîtes à la population.

### Programme des travaux

Sans objet

### Planification

- Dans un premier temps, il s'agira de regrouper des représentants des publics-cibles afin de créer un groupe de travail. Ce groupe de travail aura pour objectif d'organiser des réunions dans le but de mettre en œuvre des actions concrètes.
- La planification dépendra ensuite de la priorisation des actions que le groupe de travail déterminera.

#### Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

#### Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Une bonne communication autour de la dynamique du groupe de travail sera réalisée avec des liens étroits et réguliers vers la CLDR et la Commission agricole.

### 8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût		
Article	Montant (TVAC)	Sources de financement
Communication et promotion	500€ annuels	Commune (50%) /GAL (50%)
Actions et projets	500€ annuels	
Total (TFC)	1000€ annuels	

Projet rémunérateur  oui  non (case à noircir ou pas en fonction du projet)

- Estimation détaillée

### 9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Le nombre d'actions de terrain (visites par exemple) organisées chaque année	2	Recensement via les comptes rendus des réunions du groupe de travail

Le nombre d'actions de communication organisées chaque année	4	Recensement via les comptes rendus des réunions du groupe de travail et tables des matières des bulletins communaux
--	---	---

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Plaintes reçues par la zone de Police Condroz-Famenne	Une baisse de 50% des plaintes reçues	Plaintes reçues par la Zone de Police Condroz-Famenne
Meilleure vision et compréhension de l'agriculture par les habitants	Une baisse de 50% des impressions négatives	Sondage d'avis des citoyens sur l'agriculture à réaliser avant le démarrage des actions et deux années plus tard

## 10. Notice évolutive - Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

### A. Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au Point 5 (Localisation et statut)

Sans objet.

### B. Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux :

Ce projet, par les actions et bons exemples proposés, renforcera sans aucun doute la sensibilisation des agriculteurs en la matière.

### C. Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles :

Sans objet.

### D. Mesures en faveur de la sobriété du projet :

Ce projet repose sur des actions peu coûteuses mais riches en effets multiplicateurs.

### E. Mesures en faveur de la biodiversité :

Ce projet, par les actions et bons exemples proposés, renforcera sans aucun doute la sensibilisation des agriculteurs en la matière. Il devrait servir de points de départ à de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.

### F. Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet :



Les actions initiées seront accessibles à tous.

**G. Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire :**

Sans objet.

**H. Intégration du projet dans l'environnement :**

Sans objet.